

Avis du Conseil consultatif national d'éthique, "Enjeux éthiques lors du dé-confinement : Responsabilité, solidarité et confiance", 20 mai 2020

20/05/2020

Dans le cadre d'une réflexion éthique sur la sortie du confinement, le Comité consultatif national d'éthique (CCNE) a émis un avis dans lequel il émet plusieurs propositions dans le but de répondre aux problématiques suivantes :

- La relation à l'autre et notamment, la nécessité de retrouver du lien social ;
- Le vivre ensemble ;
- Le retour des libertés ;
- Les enjeux de la santé et de l'économie ;
- La parole citoyenne ;
- La recherche ;
- La communication ;
- Le système de santé ;
- L'anticipation de l'éventualité d'une nouvelle vague.

Pour le CCNE, « le confinement, tel qu'on l'a connu, est une mesure forte en matière de restriction des libertés publiques et individuelles. Il ne peut être qu'exceptionnel et imposé que lorsqu'on est confronté sans avoir été préparé à une menace très forte. Il n'est pas acceptable dès lors qu'on est face à une situation connue, quelles que soient les incertitudes qui demeurent. Il ne faudra en principe envisager que des mesures moins restrictives que le confinement, dès qu'on aura pris la mesure du problème. Cela suppose aussi d'engager une prévision, notamment à l'échelle hospitalière, des moyens qui seront nécessaires pour éviter que le risque de saturation des hôpitaux ne soit, en définitive, la seule raison impérieuse pour imposer le confinement général ».

Le CCNE envisage à la suite deux options de confinement partiel : par régions et/ou par catégories de population. Mais, il précise que « seule la mesure et l'adéquation doivent guider les décisions des directeurs et des professionnels de santé, et que l'espace de liberté et la visite – encadrée - des proches doivent être à tout prix préservés ».